

# LE MARCHÉ DES CENTRES DE CONGRÈS & PARCS D'EXPOSITION FRANÇAIS

— Dossier exclusif 2018 —

*Coach*  
omnium

*Société d'études & de conseil spécialisée dans le tourisme  
d'affaires / MICE depuis 1991*

12, Avenue du Maine – 75015 Paris

Tél : 01 53 63 11 00 — [www.coachomnium.com](http://www.coachomnium.com)

*Votre contact pour ce dossier :  
Perrine Edelman*



— AIMABLE AVERTISSEMENT —

**Ce dossier exclusif et son étude intégrée sont offerts par Coach Omnium.**

Financés à compte d'auteur, ils ont été pensés, élaborés et traités par Coach Omnium, société d'études et de conseil spécialisée dans le tourisme d'affaires / MICE.

Les reventes, cessions et reproductions du contenu de ce rapport sont interdites sans l'autorisation de Coach Omnium.

**Coach Omnium est propriétaire des droits** selon la Loi N° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété commerciale, industrielle, littéraire et artistique (Journal Officiel du 14 mars 1957 et rectificatif Journal Officiel du 19 avril 1957). Mention obligatoire après autorisation : "source Coach Omnium".

• Copyright — © 2018 / Coach Omnium —  
[www.coachomnium.com](http://www.coachomnium.com)



<b>Préalable</b>	3
<b>LE MARCHÉ DES CENTRES DE CONGRÈS / PARCS DES EXPOS... EN RÉSUMÉ</b>	4
<b>PHASE 1 : PRÉSENTATION DE L'OFFRE</b>	5
Répartition géographique	6
Les capacités	7
Zoom sur les centres de congrès – parcs expo franciliens	8
Les auditoriums	9
Les acteurs	12
L'essor des centres de congrès – parcs des expos	14
Les projets de centres de congrès – parcs des expos	16
Les projets de centres de congrès – parcs des expos franciliens	18
<b>PHASE 2 : ENQUÊTE</b>	
Méthodologie d'enquête	20
Les tendances de fréquentation en 2017	21
Les manifestations accueillies en 2017	22
Les caractéristiques des manifestations professionnelles	23
Les offres de services et les intermédiaires	24
Les services achat et l'hébergement	25
Les modes de gestion et délais de réservation	26
La commercialisation et les programmes de rénovation	27
Evolution d'activité & perspectives	28

**Coach Omnium est un des principaux spécialistes des MICE**, en études et conseil, depuis 1991. Nous avons réalisé de nombreuses études de marché / faisabilité et études de positionnement sur des palais des congrès et centres de conférences, en projets et existants. Nous menons toute l'année des **études auprès des clientèles** sur le marché des MICE. Enfin, nous éditons depuis 1992, notre **Dossier spécial MICE**, qui porte sur l'évolution de la demande par les commanditaires de ce secteur.



## Ce qu'on peut retenir...



Siège et bureau d'études principal :

12, Avenue du Maine - 75015 PARIS

Tél : (+33) 01 53 63 11 00

[www.coachomnium.com](http://www.coachomnium.com)

- Bureau d'études à **Lyon**
- Agence de développement commercial à **Caen**
- Filiale Coach Omnium & Spa à **Nice**

### ■ LES CENTRES DE CONGRÈS ET PARCS DES EXPOSITIONS FRANÇAIS : ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

**Coach Omnium**, qui est fortement engagé dans les études et l'observation des MICE depuis sa création en 1991, a déjà réalisé plusieurs études spécifiques sur le marché des **Centres et Palais de congrès en France**. La dernière, datant de 2015, avait mis en exergue une relance de l'offre après des années de stabilisation. Nous avons souhaité établir un constat 3 ans plus tard pour voir où l'on en était et quel portrait on pouvait dresser du marché des centres de congrès & parcs des expositions associés.

Depuis 2014, **la dynamique s'est poursuivie** avec plusieurs ouvertures récentes à l'image du *Couvent des Jacobins* à Rennes ou du *Carré des Docks* au Havre, par exemple. Et de nombreux projets sont encore dans les tuyaux. Une quinzaine d'ouvertures ou de rénovations/extensions conséquentes sont encore programmées d'ici 2025. Parallèlement, plus des 2/3 des établissements ont entrepris des travaux de rénovation, de mise aux normes, d'embellissement, de labellisation/certification, d'extensions,... depuis ces 5 dernières années. Et 1/3 envisage d'en mener dans les 3 prochaines années.

Dans ce contexte, les centres de congrès / parcs des expositions avouent se heurter au gros défi de la **concurrence, première de leurs préoccupations**. La concurrence vient notamment de sites n'ayant pas vocation première à accueillir des MICE et cherchant à se diversifier, ainsi que des entreprises elles-mêmes qui sont de plus en plus nombreuses à aménager des espaces de réunions en interne (voir notre [Dossier MICE 2018](#)). Faute de commerciaux externes en charge de la prospection (un seul en moyenne par établissement), les centres de congrès – parcs des expositions se retrouvent quelque peu démunis face à cette recrudescence d'outsiders. Les services achats, toujours plus présents, mettant en avant les budgets et les offres tarifaires avantageuses, contribuent également à exacerber ce sentiment de concurrence violente.

Sinon, **les défis** des centres de congrès – parcs des expositions **n'ont guère changé** : gérer des plannings resserrés en raison de la concentration des demandes sur l'année et la semaine, se contenter de clientèles essentiellement régionales et d'une hôtellerie souvent insuffisante et/ou pas disponible, optimiser le remplissage de la structure. Sur ce dernier point, le **parti pris est l'élargissement des cibles de manifestations, d'où la création de structures multifonctionnelles**, à la fois centres de congrès et d'expositions tels que, par exemple, le *Centre Prouvé* de Nancy avec ses 2 auditoriums, ses 13 salles et son hall d'exposition de 3.000 m<sup>2</sup> ou le *Carré des Docks* au Havre qui compte un parc des expositions de 8.000 m<sup>2</sup>, ainsi qu'un auditorium de 2.100 places, 1 salle plénière et des salles de sous-commissions.

Malgré cela, **l'activité semble plutôt au beau fixe depuis ces 2 dernières années et les perspectives pour les 2 années à venir sont encourageantes**, d'après les établissements interrogés par Coach Omnium.

## LE MARCHÉ DES CENTRES DE CONGRÈS / PARCS DES EXPOS... EN RÉSUMÉ

# +de200

Nombre d'établissements pouvant accueillir des congrès et expositions en France.



### Nombre d'établissements



Plus de 50 % des établissements ont une superficie totale **supérieure à 5.000 m²**.



Plus du quart des établissements **labellisés ou certifiés**.



Relance de créations de centres de congrès – parcs des expositions **depuis 2000** et de rénovation/extension depuis 2012.

300  
800

Près la moitié des auditoriums possèdent entre **300 et 800 places**.



Des certifications et normes qui se recoupent sur le **développement durable et la qualité**.

15

Près de **15 ouvertures ou rénovation / extension** d'ampleur prévues d'ici 2025.



Environ 85 % des centres de congrès **possèdent au moins 1 auditorium**.



La norme **ISO 14001** est la mieux représentée.



France Congrès et Evénements a créé un espace collaboratif « **Innov&Tech** » visant à favoriser l'innovation.



**GL events** est le plus gros opérateur en France avec près de 10 centres de congrès et 10 parcs des expositions exploités.



Le **développement durable**, 1<sup>er</sup> sujet de certification, concernant les **3/4 des établissements certifiés**.

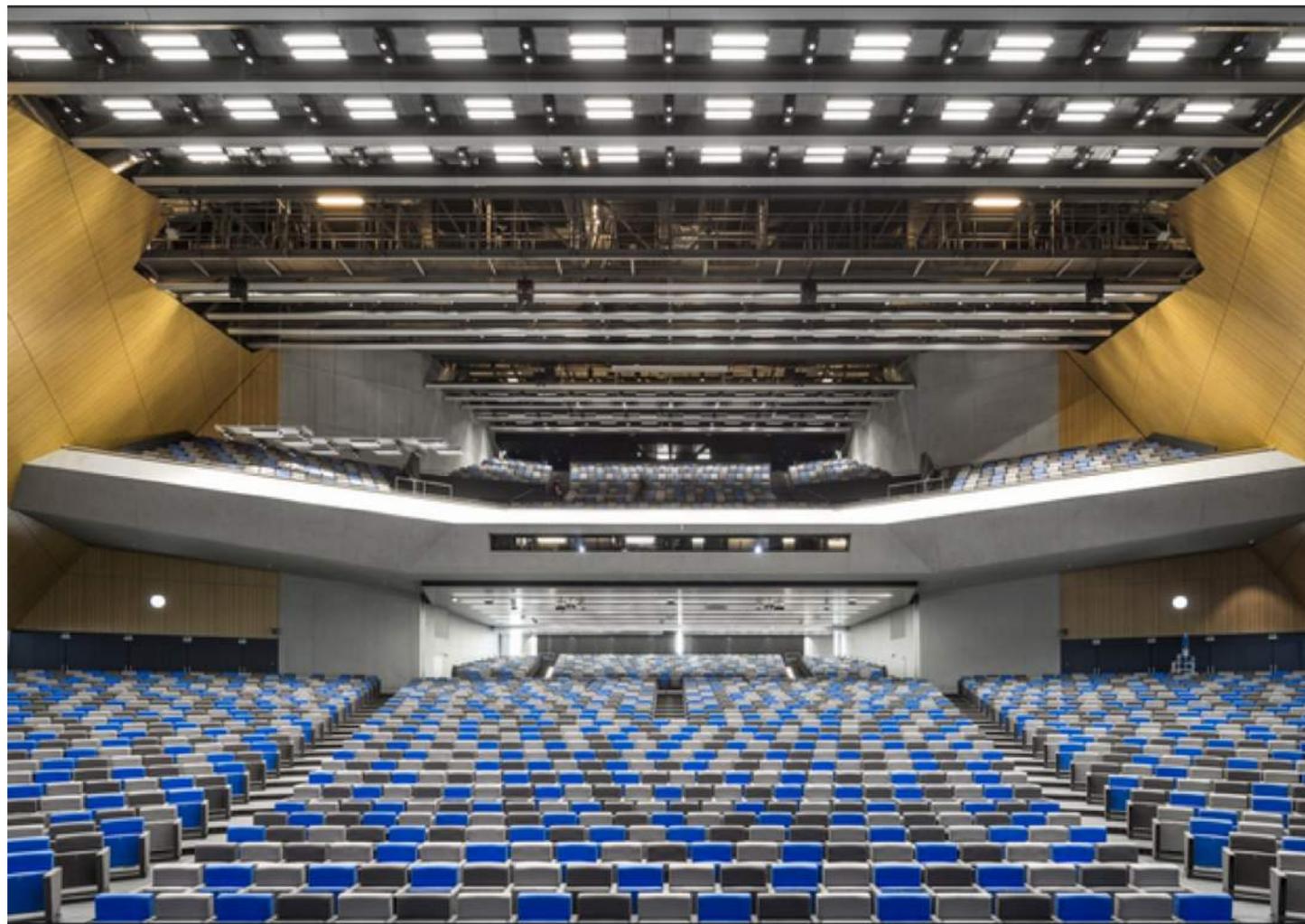
## Enquête

auprès des centres de congrès – parcs des expositions français

- Une **OCCUPATION CONTRASTÉE des établissements** => les écarts se creusent entre ceux accaparés plus des 2/3 de l'année et ceux vides les 3/4.
- Durée moyenne des manifestations stables.
- **DIVERSITÉ des manifestations reçues** => des établissements multi-cibles.
- Des manifestations rassemblant majoritairement entre 100 et 400 participants.
- L'envergure des manifestations professionnelles **NE DÉPASSE PAS LE CADRE DE LA RÉGION** pour plus des 3/4 des établissements interrogés.
- Les principaux secteurs commanditaires de manifestations professionnelles restent les fédérations/associations et les banques/assurances.
- **CONCENTRATION ANNUELLE** (octobre, novembre, juin et mars) **et HEBDOMADAIRE** (mardi, jeudi) de l'activité.
- 90 % des établissements font appel à un intermédiaire souvent, parfois ou rarement ; les **AGENCES sont alors largement PRIVILÉGIÉES**, loin devant les convention bureaux.
- 85 % des établissements traitent parfois, rarement ou souvent avec les **SERVICES ACHATS** des entreprises.
- **L'HOTELLERIE 3 & 4\*** reste privilégiée pour héberger les participants.
- Réduction moins prononcée des délais de réservation.
- **LA CONCURRENCE** est la première difficulté évoquée par les exploitants.
- Les commerciaux ont avant tout un rôle interne. Les 2/3 des établissements n'ont d'**UN SEUL COMMERCIAL CHARGÉ DE LA PROSPECTION**.
- Une **ACTIVITÉ EN HAUSSE** : la moitié des exploitants constate une croissance de l'activité sur les 2 dernières années et plus du tiers tablent sur une augmentation pour les 2 prochaines.

# Présentation de l'offre

LES CENTRES DE  
CONGRÈS & PARCS  
D'EXPOSITION FRANÇAIS



## DÉFINITIONS

### PALAIS DES CONGRÈS

Le secrétariat d'Etat au tourisme définit les centres de congrès comme « un lieu qui possède un auditorium, des salles de sous-commissions, une surface d'exposition, un espace de restauration, des équipements techniques appropriés à la tenue de conférences. » Le centre de congrès serait donc un lieu offrant des prestations spécifiques à destination des **congrès et conventions**. Néanmoins, depuis une quinzaine d'années, les centres de congrès tendent à se diversifier, devenant de plus en plus multifonctionnels pour attirer un public multi-cibles et optimiser ainsi leur remplissage. Ils ne boudent pas non plus les séminaires, plus petits que les conventions.

### PARC DES EXPOSITIONS

Le code du commerce définit le parc d'expositions comme « un ensemble immobilier clos indépendant, doté d'installations et d'équipements appropriés ayant un caractère permanent, qui accueille, pendant tout ou partie de l'année, des manifestations commerciales ou autres, à caractère temporaire. » La pièce maîtresse de ces établissements est son (ses) **hall(s) d'expositions** ; mais ils peuvent potentiellement abriter également des salles de réunions, des espaces modulables pour différents types de réceptions ou de congrès.

## REPARTITION GÉOGRAPHIQUE

En France métropolitaine, près de **200 établissements** peuvent accueillir des grands évènements professionnels, dont **120 centres de congrès**, **60 parcs des expositions** et une **vingtaine d'établissements multimodaux**. Les deux plus grands sites français sont Paris Nord Villepinte et Paris Expo Porte de Versailles, avec plus de 200.000 m<sup>2</sup> de superficie disponible.



### L'offre se concentre sur les régions :

- **Île-de-France**, 26 établissements, dont 13 sur Paris.
- **Auvergne Rhône Alpes**, 25 établissements.
- **Nouvelle Aquitaine**, 23 établissements.
- **Occitanie**, 23 établissements.
- **PACA**, 21 établissements.
- **Bretagne**, 19 établissements.
- **Grand Est**, 18 établissements.

Les **autres régions** comptent entre 8 et 11 établissements, à l'exception de la Corse, un seul, le **Palais des Congrès d'Ajaccio**.

## LES ESPACES D'EXPOSITIONS EN PROVINCE

Un seul hall de moins de 3.000 m<sup>2</sup> pour près de la moitié des parcs expositions de province

### • Nombre de halls

Près de la moitié des parcs d'expositions de province n'ont qu'un seul hall / espace principal. Pour certains, cet espace dispose de gradins rétractables permettant de le transformer en salle de spectacles, conférences, conventions, comme Anova à Alençon qui compte un grand espace de 2.860 m<sup>2</sup> avec 2.000 fauteuils rétractables.

12 % des parcs expositions ont 2 halls et 20 % en ont 3.

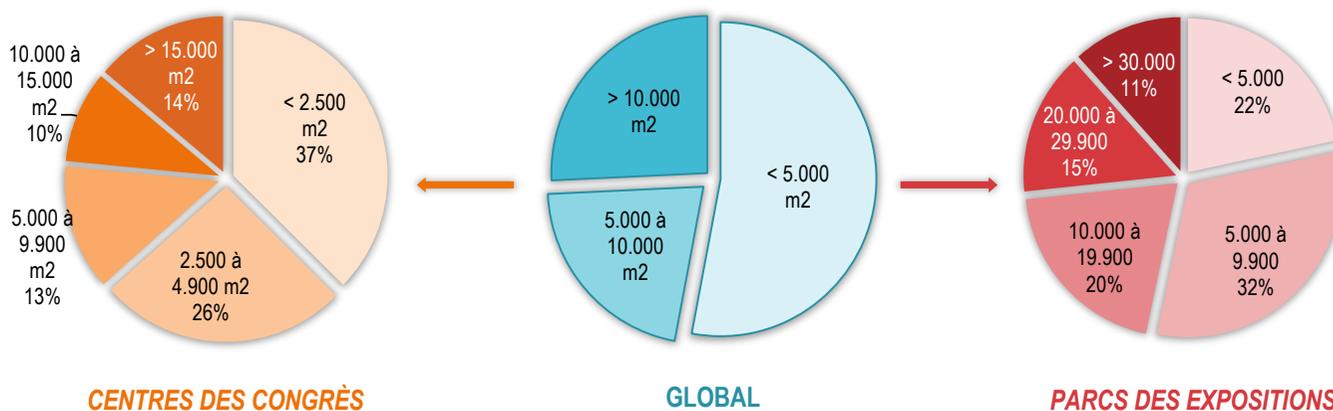
Peu d'entre eux disposent de plus de 4 halls. On peut néanmoins citer les parcs expo de Toulouse (9 halls de 1.593 à 7.409 m<sup>2</sup>), Rennes aéroport (11 halls) et Montpellier (10 halls de 1.800 à 6.400 m<sup>2</sup>).

### • Capacité du plus grand hall

Les capacités maximales des plus grands halls sont très variables en fonction des parcs des expositions provinciaux : moins de 3.000 m<sup>2</sup> pour près de la moitié d'entre eux. Rares sont ceux qui disposent d'un hall supérieur à 10.000 m<sup>2</sup>. Parmi les plus grands, les parcs expo de Dijon (5 halls de 800 à 12.000 m<sup>2</sup>) et de Bordeaux (4 halls de 485 à 50.400 m<sup>2</sup>)

## LES CAPACITÉS

### ■ RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SUPERFICIE TOTALE, EN MÈTRES CARRÉ



- **Près de la moitié** des centres de congrès accueillant des événements de grande envergure ont une **capacité totale inférieure à 5.000 m<sup>2</sup>**. Les établissements les plus petits (inférieurs ou égaux à 1.000 m<sup>2</sup>) sont les palais des congrès de Tautavel, Cherbourg-Octeville, Narbonne, Cassis, Cognac, Parthenay, St Raphaël, Grasse, ainsi que le Petit Louvre à Avignon qui accueille principalement des congrès. **La corrélation est forte entre la taille de l'équipement et de la ville.** En effet, tous ces établissements sont implantés dans des villes de moins de 40.000 habitants, à l'exception de Narbonne et surtout d'Avignon, qui compte également un parc des expositions et le centre de congrès du Palais des Papes. A l'inverse, **les établissements de plus de 10.000 m<sup>2</sup> se trouvent, sans surprise, en grande partie dans des métropoles régionales** : Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Dijon, Orléans, Strasbourg, Mulhouse Le Havre, Lille, Metz, Nancy, Amiens..., en Ile-de-France ou sur la Côte d'Azur.
- **Parmi les centres de congrès, près des 2/3 ne dépassent pas les 5.000 m<sup>2</sup>** et 37 % disposent même de moins de 2.500 m<sup>2</sup>. Les plus grands centres de congrès (> 15.000 m<sup>2</sup>) sont implantés dans les plus grandes agglomérations françaises, comme Lille, Lyon, Strasbourg et Paris, mais aussi dans des villes plus petites, dont l'aura, l'attractivité naturelle ou l'histoire peuvent expliquer la présence d'un grand centre de congrès : Cannes ou Vichy, par exemple.
- **Parmi les parcs des expositions, plus des 3/4 dépassent les 5.000 m<sup>2</sup>**. Les plus importants (> 40.000 m<sup>2</sup>) se situent dans les villes de plus de 200.000 habitants ou leurs agglomérations tels que les parcs des expositions de Paris, Toulouse, Montpellier et Bordeaux.

# ZOOM SUR LES CENTRES DE CONGRÈS – PARCS DES EXPOS FRANCILIENS

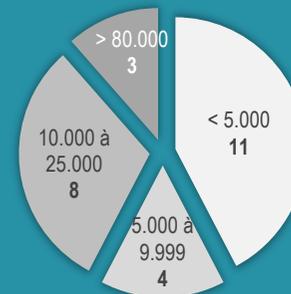


26 sites d'exposition et de congrès en Ile-de-France couvrant près de 725.000 m<sup>2</sup> de surfaces commercialisables

Quasiment la moitié des établissements ont une superficie supérieure à 10.000 m<sup>2</sup>, ce qui est largement supérieur à la moyenne nationale observée.

Sont exclus de ce recensement les espaces dont l'affectation première n'est pas les MICE.

Répartition des établissements franciliens / leur superficie en M<sup>2</sup>



## Les 4 centres de congrès et d'exposition majeurs d'Ile-de-France :



1<sup>er</sup> site d'exposition et de congrès national et 6<sup>ème</sup> européen en termes de superficie avec plus de 240.000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition.



8<sup>ème</sup> site d'exposition et de congrès européen en termes de superficie (plus de 200.000 m<sup>2</sup>), connu pour ses événements d'ampleur internationale.



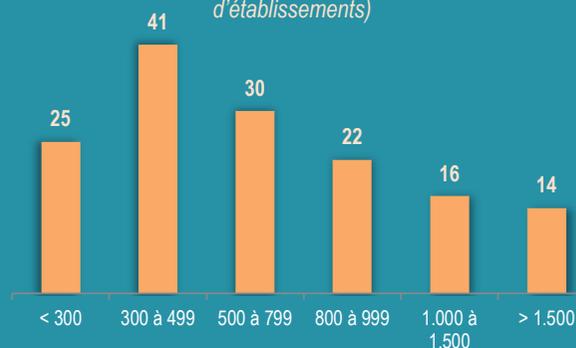
3<sup>ème</sup> parc des expositions franciliens. En plus des 80.000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition intérieure, il compte 250.000 m<sup>2</sup> d'espace extérieur.



Leader dans l'accueil de congrès nationaux et internationaux, il couvre plus de 21.000 m<sup>2</sup> de surface commercialisable.

## LES AUDITORIUMS

Répartition des centres de congrès français en fonction de la capacité (places) des auditoriums (en nombre d'établissements)



Swiss Tech Convention Center



### ■ LES AUDITORIUMS AU SEIN DES CENTRES DE CONGRÈS

Comme son nom l'indique, un auditorium est une salle réservée aux auditions, donc particulièrement adaptée dans le cadre de **congrès, conventions ou conférences**. Si la définition du Secrétariat d'Etat au Tourisme évoque la présence d'un auditorium dans les centres de congrès (cf. page 2), ce n'est pas systématiquement le cas. Ainsi, **près de 15 % des centres de congrès n'ont pas d'auditorium**. Parmi eux, plus de 3/4 des établissements ont une superficie inférieure à 2.500 m<sup>2</sup>. A défaut, c'est **une salle plénière** qui accueille les événements de type conférences, assemblées, congrès.

Quelques caractéristiques :

- **Plus du quart des auditoriums** compte entre 300 à 500 places et **près de la moitié** jusqu'à 800 places.
- **Les plus grands auditoriums**, de 3.000 à près de 4.800 places, se trouvent dans les centres des congrès de Lille, Paris et Lyon.
- **Près de 80 % des auditoriums de plus de 1.000 places** sont implantés dans des établissements possédant **plusieurs auditoriums**.
- **Plus de la moitié des centres de congrès dispose d'un seul auditorium**. Les établissements qui possèdent le plus grand nombre d'auditoriums sont :
  - Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (5 auditoriums de 2.309, 1.068, 452, 280 et 147 places),
  - Lille Grand Palais (4 auditoriums de 4.500, 1.482, 482, 308 places),
  - Le Palais des congrès et des expositions Acropolis à Nice (4 auditoriums de 2.500, 758, 300 et 250 places).

### ■ LES AUDITORIUMS DES SITES FRANCILIENS

D'après l'International Congress and Convention Association (ICCA), Paris — après avoir été leader mondial — occupe la **seconde place** (avec Vienne) **des villes du monde ayant accueilli le plus de congrès internationaux en 2017**, avec 190 congrès et l'accueil de 112.000 congressistes. C'est **Barcelone** qui a pris la première place en 2017.

L'Office de Tourisme et des Congrès de Paris recense **31 sites franciliens disposant d'un auditorium** d'une capacité de 200 à 4.000 places et parmi les 26 équipements d'expositions et de congrès franciliens, 15 disposent d'auditorium(s).

Près du quart des lieux de congrès franciliens possède un auditorium de moins de 300 places et **la majorité compte moins de 500 places**.

Les plus grands se trouvent au Palais des congrès de Paris (3.723 places), Les Pyramides au Port Marly (2.350 places).

La majorité des nouveaux centres de congrès équipent leurs auditoriums de **gradins modulables** comme le Chapeau Rouge de Quimper, le centre de congrès l'Etoile de Gréoux-les-Bains, Artois Expo à Arras...

Une **grande importance est accordée aux équipements techniques**. Le Palais Brongniart à Paris a réalisé récemment d'importants investissements pour équiper son grand auditorium (600 places) avec du matériel haute définition. Le palais des congrès Paris Saclay, ouverture avril 2018, a mis l'accent sur l'innovation High-Tech pour dynamiser les événements. Le centre de congrès de la Cité à Nantes a équipé son grand auditorium d'outils technologiques de pointe, notamment de plateaux caméras, un accès au streaming et un tweet wall. Pour citer un exemple hors de France, le **Swiss Tech Convention Center à Lausanne** est le 1<sup>er</sup> centre de congrès en Europe équipé d'une technologie permettant d'automatiser la modularité des salles et de les reconfigurer.

## LES LABELS ET CERTIFICATIONS

### Nombre d'établissements labellisés ou certifiés



### LES NORMES ET CERTIFICATIONS PEU REPRÉSENTÉES



- **Le label Haute Qualité Environnementale** vise à limiter l'impact d'une opération de construction sur l'environnement.

Parmi les labellisés HQE, on peut citer le Centre Expo Congrès de Mandelieu-la-Napoule, le centre Prouvé de Nancy et Paris Expo Porte de Versailles.

- **La norme ISO 20121**, *Systèmes de management responsable appliqué à l'activité événementielle*, norme internationale de référence du secteur. 6 établissements sont certifiés : Atlantia à la Baule, le centre Prouvé de Nancy, la Cité à Nantes, le centre de congrès de l'Aube à Troyes, l'espace Grande Arche de Puteaux et le Parc Floral de Paris.
- La certification **ISO 26000**, norme concernant la responsabilité sociétale, concerne 4 établissements : Angers Expo Congrès, le Palais des festivals et des congrès de Cannes, la Cité à Nantes et Exponentes.

**Près de 25 % des établissements** de congrès et d'expositions ont acquis un ou plusieurs labels ou certifications. Parmi eux, plus des 3/4 disposent au moins d'une certification concernant le **développement durable** ou l'environnement. Les autres labels recensés relèvent de la **qualité des prestations et de la satisfaction client**, avec notamment la norme ISO 9001 et la marque Tourisme et Handicap.

### LES CERTIFICATIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR DES CONGRÈS



**La Charte Qualité et Développement durable France Congrès** certifie les centres de congrès respectant des engagements (25) répertoriés selon 3 grands principes : accompagner le client pour un événement réussi, communiquer et sensibiliser sur l'écoresponsabilité, agir en faveur de la préservation de l'environnement. A noter qu'aujourd'hui, **plus de la moitié** du réseau France Congrès est certifiée ou engagée dans une démarche qualité et développement durable.



**La certification QualiCongrès** délivrée par l'AFAQ est une marque de qualité des prestations des centres de congrès. Elle vise à garantir une certaine catégorie de service qui a été évaluée préalablement. Parmi les conditions de la certification QualiCongrès figurent l'obligation de mettre à disposition un chargé d'événement joignable pendant toute la manifestation, ainsi qu'un personnel qualifié et des aides logistiques ou encore des réponses rapides aux demandes de devis. **Seuls 9 établissements sont certifiés** ; cela peut s'expliquer par la forte présence de la norme ISO 9001, qui certifie également la qualité.

### LES AUTRES CERTIFICATIONS PRÉSENTES DANS LE SECTEUR



**La marque Tourisme et Handicap** est une garantie d'accueil adaptée aux besoins indispensables des personnes en situation de handicap. L'évaluation porte obligatoirement sur les 4 familles de handicap : auditif, mental, moteur et visuel. La marque est présente exclusivement en France et compte plus de 5.500 établissements certifiés, tous confondus. Sur la totalité des établissements de congrès et d'expositions recensés dans notre étude, **seuls 10 possèdent ce label**.



**La norme ISO 14001** est la **mieux représentée dans l'univers des centres de congrès** et parcs des expositions français, concernant **25 établissements**. Elle relève du **management environnemental**, cela passe par la maîtrise des impacts environnementaux liés à l'activité de l'entreprise.

**La norme ISO 9001**, repose sur un certain nombre de principes de **management de la qualité** comme l'orientation client, la motivation et l'engagement de la direction, l'amélioration continue. Cette norme offre aux clients une certaine garantie quant à la qualité des produits et services livrés, et à leur maintien dans la durée. **17 établissements** de congrès et expositions ont obtenu cette certification.

## LES LABELS ET CERTIFICATIONS (SUITE)

### ■ LE DÉVELOPPEMENT DURABLE A LE VENT EN POUPE

Plusieurs établissements se sont tournés vers des dispositifs **concernant le développement durable**, notamment :

#### Le Scarabée – Roanne

Pour mieux gérer la consommation d'énergie, l'établissement a mis en place des économiseurs d'eau, des détecteurs de présence dans les espaces communs et des ampoules basse consommation. Des points de collecte pour le tri sélectif favorisent la gestion des déchets.

#### Centre des Congrès – St Etienne

Afin de limiter les dépenses d'énergie, le centre de congrès a installé un moyen de gestion centralisé. Par ailleurs, des écrans LCD servent à la signalétique dans les espaces de circulation pour éviter la consommation de papier et des fontaines à eau ont été installées dans les espaces séminaires pour remplacer les bouteilles d'eau individuelles.

#### Le Carré des docks – Le Havre

L'établissement a mis en place une pompe à chaleur fonctionnant à l'eau de mer. Les besoins en chauffage et climatisation sont presque entièrement couverts par ce dispositif.

### ■ D'AUTRES CERTIFICATIONS ET LABELS NE SONT PAS ENCORE PRÉSENTS SUR LE MARCHÉ DES CONGRÈS FRANÇAIS



- **L'écolabel Européen** repose sur le principe d'une « approche globale » qui « prend en considération le cycle de vie du produit ». Le nombre d'entreprises éco-labélisées stagne depuis 2013, avec 2.023 adhérents en 2017 dont 24 % en France, pays européen qui rassemble le plus de titulaires. Plus de 300 hébergements touristiques français sont labellisés.



- **LEED** est un programme de certification américain à destination des bâtiments écologiques et sains ; on compte 92.000 sites certifiés à travers 165 pays. Sur le marché des congrès, le centre de congrès de Québec, le convention center de Vancouver et le palais des congrès de Fredericton au Canada ont déjà obtenu cette certification.



- **BREEAM**, certification britannique qui évalue la durabilité des infrastructures et bâtiments tout au long de leur cycle de vie, du bâtiment neuf à sa rénovation en passant par son utilisation. Il existe au total 564.000 bâtiments certifiés dans 77 pays. En France, les centres commerciaux Valentine Grand centre à Marseille, Beaugrenelle Paris et le QWARTZ à Villeneuve-la-Garenne, ont obtenu cette certification. Dans le secteur des congrès, le BT convention center de Liverpool, a été le premier centre de congrès du Royaume-Uni à obtenir la certification. Le futur centre multimodal Pleyel à Saint-Denis la vise.



- **WiredScore** garantit des bâtiments avec des espaces de travail hautement connectés. Ce label est majoritairement positionné sur les immeubles de bureaux. On compte 23 certifiés en France, exclusivement en région parisienne, parmi eux l'hôtel Four Seasons George V et la tour Pacific de la Défense. Là encore, le futur centre multimodal Pleyel de Saint-Denis vise la certification WiredScore.



Le Scarabée - Roanne



Centre des Congrès – St Etienne



Le Carré des Docks – Le Havre

## LES ACTEURS

### ■ LES PRINCIPAUX GESTIONNAIRES

- **GL Events**, créé en 1978, est une entreprise spécialisée dans l'événementiel à travers 3 grands pôles :
  - *GL events live* qui regroupe l'ensemble des métiers de l'événementiel corporate, institutionnel et sportif pour apporter des solutions clés en main, du conseil à la mise en œuvre d'événements.
  - *GL events Exhibitions* qui pilote et anime des salons propriétaires.
  - *GL events Venues* qui gère le réseau de 40 sites événementiels (centres de congrès, parcs d'expositions, salles de spectacles et halles multifonctionnelles) implantés en France et à l'international.

Son siège social est implanté à Lyon. **En France**, le groupe gère près de 25 lieux, dont une dizaine de centres de congrès et autant de parcs des expositions. Parmi eux, Mégacité à Amiens, Maison de la Mutualité et Palais Brongniart à Paris et les parcs des expositions de Metz et Strasbourg. En 2012, GL Events devient le premier réseau d'espaces événementiels de cette importance à être certifié **ISO 14001**, les nouveaux sites entrant dans le réseau devant également appliquer cette démarche de certification.

- Créé en 2008, **VIParis** est un gestionnaire de sites de congrès et d'expositions détenu par la filiale de la CCI Paris - Île-de-France et du groupe Unibail-Rodamco, à parts égales. Il déploie ses activités autour de 3 missions majeures : la gestion d'actifs immobiliers, la location d'espaces et gestion opérationnelle des manifestations, et l'accueil des publics. VIParis est opérateur de plus de **10 sites en Île-de-France** : l'Espace Champerret, l'Espace Grande Arche, l'hôtel Salomon de Rothschild, le Carrousel du Louvre, le Palais des Congrès d'Issy, le Palais des Congrès de Paris, le Palais des Congrès de Versailles, Paris Expo Porte de Versailles et son Paris Convention Centre, le Parc des Expositions de Paris-Le-Bourget et le Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte. VIParis est engagé dans une démarche de développement durable à travers l'amélioration et l'efficacité énergétique, le développement d'une politique d'achats responsables et la promotion d'un comportement responsable auprès des publics accueillis. Il est le premier de l'industrie événementielle à avoir obtenu la certification **ISO 20121** en 2014.
- **S-PASS** gère et exploite des centres de congrès et des parcs des expositions, ainsi que des infrastructures sportives, des salles dédiées aux spectacles, des espaces polyvalents. L'entreprise travaille au service de collectivités locales et de partenaires privés. 4 parcs des expositions et centres de congrès font partie de leur réseau : le Carré des docks au Havre, le Spot à Mâcon, le Capitole à Châlons-en-Champagne et le Miliesium d'Eprenay. Engagé dans le **développement durable** et la qualité des prestations, le groupe S-PASS a obtenu en 2015 les certifications **ISO 9001 et 14001**.
- **Disney Business Solutions** est chargé du marché du tourisme d'affaires et de l'événementiel de **Disneyland Paris**. La division Disney Business Solutions organise plus de 850 événements chaque année. La structure propose 2 centres de congrès dans le Disney's Hotel New York et le Disney's Newport Bay club rouvert fin 2016 après travaux, et deux autres espaces événementiels : le Dôme Disney Village et Disney Events Arena récemment repensés et équipés pour bénéficier d'une plus grande modularité.



### Les nouveautés chez les opérateurs

• En 2017, l'opérateur **Châteauform'** rachète Eurosites. Avant le rachat, Eurosites gérait 50 sites en France et Châteauform' 45 maisons dédiées aux séminaires d'entreprises.

Le Palais des congrès Paris Saclay, dont l'ouverture est prévue en 2018, sera géré par Châteauform'.

• **The Good Place**, créé en 2017 par le fondateur du groupe Pearl, a acquis son premier centre de conférences sur Paris, le Club Confair, et vise un développement sur le marché des congrès avec l'acquisition du centre Paris Est Montreuil.

## LES ACTEURS (SUITE)

### LES CONVENTION BUREAUX

Présents dans chaque région, mais aussi dans certaines villes de congrès, les **Convention Bureaux** (ou assimilés) jouent le rôle d'interface entre les professionnels du territoire et les organisateurs d'événements. Ils servent aussi de conseillers et de guides dans l'organisation et le déroulement des manifestations, et assurent la promotion du tourisme d'affaires sur leur territoire.

Parmi les adhérents d'Atout France, on recense près de 20 villes ayant un convention bureau ou une section « congrès » au sein de leur office de tourisme. On peut citer, entre autres, Lille, Cannes, Nîmes, Paris, Marseille, Montpellier, Toulouse.

### ■ LES SOCIÉTÉS LOCALES

Une partie des centres de congrès et parcs d'expositions sont gérés par des **sociétés d'économie mixte**, des outils au service des politiques publiques qui ont également la charge de la promotion du tourisme d'affaires sur le territoire tels que, *par exemple* :

- **Quimper Événements**, société d'économie mixte locale créée en 2013 à l'initiative de Quimper Bretagne Occidentale et ses partenaires pour contribuer au développement du tourisme d'affaires et valoriser l'attractivité de Quimper. Elle assure l'exploitation et la promotion du centre de congrès et du parc des expositions, et accueille plus de 200 événements chaque année.
- **La Rochelle Événements**, société d'économie mixte qui s'occupe de l'exploitation et le développement commercial des espaces de congrès Rochelais, ainsi que la promotion touristique de la communauté d'agglomération.
- **Strasbourg Événements**, société d'économie mixte, gestionnaire du Palais de la musique et des congrès et du Parc des Expositions. Il est également producteur d'une dizaine de manifestations par an, dont la Foire Européenne et propose des offres clé en main et personnalisées pour l'accueil d'événements MICE.

D'autres établissements sont exploités par des **sociétés privées**, telles que la SAS Sitexpo pour l'Espace Charenton, la SARL Les Pyramides pour l'espace éponyme de Port-Marly, la SA Prodiser pour l'espace Jean Monnet à Rungis,...

### ■ LES ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES

- **Atout France** est chargé de la promotion touristique de la France à l'international. Il veille à stimuler les offres touristiques françaises et à accroître leur qualité. Il intervient dans la stratégie de développement et dans le montage de projets d'investissement.

En 1988, Atout France crée le **Cluster du Tourisme d'Affaires**, composé d'une centaine de professionnels du secteur. Le but est de structurer la filière, favoriser la mise en marché via le marketing et des actions adaptées, offrir aux adhérents des ressources intellectuelles, stratégiques et financières (en mutualisant les moyens financiers) afin d'accroître leur impact et leur expertise sur le marché du tourisme d'affaires, notamment via des études régulières du secteur.

- **France congrès et événements** réunit 50 villes et métropoles françaises souhaitant mettre en avant l'organisation de rencontres professionnelles. Ses principales missions :

- informer les organisateurs de congrès sur l'offre de produits et de services des destinations membres,
- accompagner les villes-membres et centres de congrès dans leurs démarches d'amélioration,
- favoriser le développement de la filière par la recherche de synergies entre les organisateurs et les villes,
- promouvoir le marché des manifestations professionnelles en France et à l'international,
- produire et publier des enquêtes et études sur le marché des congrès.

L'organisation a lancé récemment « Innov&Tech », un espace collaboratif visant à stimuler la création et l'innovation en matière d'offre et de nouvelles solutions.



**lille**  
convention  
bureau



**Hauts-de-France**  
Convention bureau

**Toulouse!**  
CONVENTION  
BUREAU

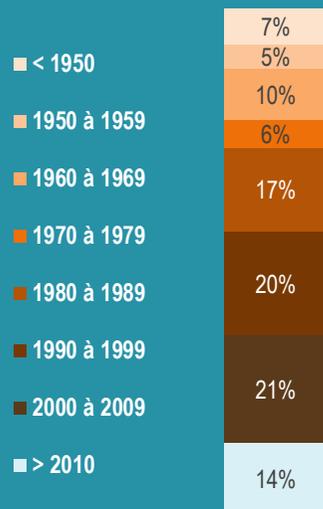
**PARIS**  
Convention and  
Visitors Bureau

**ONLY LYON**  
LA MÉTROPOLE | VILLE DE LYON |

**STRASBOURG**  
CONVENTION BUREAU  
myStrasbourg.com

## L'ESSOR DES CENTRES DE CONGRÈS – PARCS DES EXPOS

### Dates de création des établissements de congrès - expositions



Centre Prouvé – Nancy

**Les établissements de congrès et d'événements les plus anciens datent d'avant les années 1960.** On observe 3 salves de créations de centres de congrès – parcs des expositions : dans les années 1980, 1990 et 2000. Et une vingtaine d'établissements ont ouvert au cours de ces 7 dernières années.

### Parmi les ouvertures les plus récentes (liste non exhaustive) :

- **Centre Prouvé à Nancy** - Coût : **75 millions d'€** - Gestionnaire : **Grand Nancy Congrès et événements**

Ouvert en juin 2014. 20.000 m<sup>2</sup>. 2 auditoriums de 300 et 850 places. 13 salles de 30 à 160 places. 1 hall de 3.000 m<sup>2</sup>. Un projet de réhabilitation du parc des expositions de Nancy est en cours ; les premiers gros travaux de déconstruction d'une partie du site devraient débuter en 2018.

De 2014 à 2017, 455 événements ont été accueillis à Prouvé, soit 188.000 participants, 47,6 M€ de retombées économiques, 38.000 nuitées générées par l'activité et 260.000 journées congressistes.

- **Agen Expo Congrès** - Coût : **14 millions d'€** - Gestionnaire : **SAS Agen Expo Congrès**

Ouvert en 2014. 7.500 m<sup>2</sup>. 1 auditorium de 600 places. 1 salle plénière de 1.400 places. 1 hall de 400 m<sup>2</sup>.

En 2016, Agen Expo Congrès a accueilli 60 manifestations pour 200.000 visiteurs et congressistes.

- **Carré des Docks au Havre** - Coût : **38,1 millions d'€** - Gestionnaire : **Groupe S-PASS**

Ouvert en décembre 2016 dans les anciens Docks sur une surface de 15.000 m<sup>2</sup>. L'espace est multifonctionnel avec un parc des expositions de 8.000 m<sup>2</sup> divisé en 3 halls, 1 auditorium de 2.100 places assises, 1 salle plénière pouvant accueillir jusqu'à 350 personnes assises et des salles de sous-commission complémentaires (11 au total, de 41 à 211 m<sup>2</sup>).

- **Centre de congrès du Chapeau rouge à Quimper** - Coût : **10,7 millions d'€** - Gestionnaire : **SA Quimper Événements**

Ouvert en janvier 2017. 2.000 m<sup>2</sup> d'espaces modulables permettant l'accueil de tous types d'événements d'entreprises. Il dispose d'une grande salle avec gradins amovibles et rétractables de 400 places.

L'objectif affiché est d'accueillir 120 événements par an à l'horizon 2020.

- **Le Centre de congrès Le Dôme à Carcassonne** - Coût : **3 millions d'€** - Gestionnaire : **public – Commune de Carcassonne**

Ouvert en mai 2017. L'ancien Dôme a été métamorphosé en centre de congrès sur 2.000 m<sup>2</sup>. 1 salle plénière de 1.395 m<sup>2</sup> et 6 salles de réunions de 44 à 140 m<sup>2</sup>. 33 manifestations ont été accueillies entre mai et décembre 2017 et une dizaine de congrès sont prévus pour 2018. Le Dôme « est un outil destiné à relancer le tourisme, surtout en basse saison ».

## L'ESSOR DES CENTRES DE CONGRÈS – PARCS DES EXPOS

Parmi les ouvertures les plus récentes (suite) — liste non exhaustive :

▪ **Cité des Congrès de Valenciennes** - Coût : 40 millions d'€ - Gestionnaire : GL Events

Ouvert en janvier 2017. 4.200 m<sup>2</sup> articulés en 4 univers : une grande halle de 1.800 m<sup>2</sup>, un « village » avec 3 auditoriums de 150 à 800 places, une grande « nef » de 2.400 m<sup>2</sup> à la fois salle d'expositions et de spectacles, un espace dédié aux réunions avec 14 salles de 20 à 150 places. Cet espace se veut très modulable pour accueillir des salons, séminaires, événements sportifs, concerts... "L'esprit est d'avoir une grande flexibilité et modularité pour ne refuser aucun événement", déclare l'architecte Nicolas Chabanne.

Les retombées directes et indirectes attendues sont estimées à 10 millions d'euros par an, avec une projection de 90 congrès, conventions, séminaires et galas, une quinzaine de salons et 8.000 nuitées hôtelières.

▪ **Couvent des Jacobins à Rennes** - Coût : 108 millions d'€ - Gestionnaire : SPL Destination Rennes

Inauguré en janvier 2018. Dédié aux rencontres professionnelles, le Couvent des Jacobins accueillera également des expositions et les concerts de l'orchestre symphonique de Bretagne. Il couvre 8.000 m<sup>2</sup> avec 2 auditoriums de 400 et 1.200 places, 1 salle plénière de 500 places, 25 salles de sous-commissions, 4.000 m<sup>2</sup> d'expositions

Les perspectives d'activité pour 2018 : « au moins 81 événements, dont 64 % sont soit déjà confirmés, soit bien engagés. Dans le détail, il s'agit pour moitié de congrès et de symposiums et à 43 % d'événements d'une jauge supérieure à 500 congressistes. 22 événements accueilleront plus de 1.000 participants et enfin, 57 % d'entre eux seront d'envergure nationale ou internationale. Des chiffres à prendre néanmoins avec des pincettes puisque les dossiers sont toujours en cours. »

**A noter : le projet de centre de congrès à Rouen a, quant à lui, été abandonné** : la Matmut a renoncé au Palais des congrès à Rouen qui devait comprendre un amphithéâtre de 800 places et dont le coût était estimé à 80 millions d'€, en raison d'un déficit d'attractivité de Rouen et donc des craintes de ne pas parvenir à l'équilibre financier.

Parallèlement, plusieurs parcs d'expositions vieillissants ont fait et font l'objet de programmes de rénovation, partiel ou complet, tel que le parc des expositions de Colmar, Rouen Expo, le parc des expositions de Caen, les 2 halles du parc de la Roche-sur-Yon, le parc des expositions de Mâcon en 2017, le Palais du Grand Large à Saint-Malo à partir de novembre 2018, réouverture prévue en octobre 2019.

### Quel coût pour les Centres de congrès ?

Le coût moyen de construction / équipement au m<sup>2</sup> des derniers centres de congrès – parcs des expositions construits s'élève à **près de 4.000 €/m<sup>2</sup>**. Mais, il y a évidemment des **disparités** très importantes, allant du simple au nonuple, en fonction des caractéristiques de chaque site. Par exemple : de 1.500 €/m<sup>2</sup> pour la métamorphose du Dôme de Carcassonne en centre de congrès, à 13.500 €/m<sup>2</sup> pour le Couvent des Jacobins à Rennes, lequel a nécessité des travaux exceptionnels en raison du lieu historique où il a été construit.



Cité des congrès de Valenciennes



Cité des congrès Le Dôme à Carcassonne



Couvent des Jacobins à Rennes

## LES PROJETS DE CENTRES DE CONGRÈS – PARCS DES EXPOS



CESC Annecy



PEX de Toulouse



Chartexpo

Outre ces réalisations récentes, **plusieurs projets – plus ou moins aboutis** - sont dans les tuyaux (*liste non exhaustive*) :

### Le PEX de Strasbourg

Faute de financement suffisant et après plusieurs années d'impasse, le projet du PEX au Wacken présenté en 2013, sera révisé et réduit de moitié pour **une inauguration prévue en 2021**. Le projet passera à 25.000 m<sup>2</sup> (au lieu des 50.000 initialement prévus) et le coût prévisionnel à **86 millions d'€** (au lieu de 180 millions).

### Centre d'expositions, de séminaires et de congrès (CESC) d'Annecy

Le projet est controversé. Le 27 juin 2017, **le tribunal administratif de Grenoble a annulé la déclaration d'utilité publique du projet** de construction d'un nouveau centre de congrès pour Annecy, ce qui implique que le Grand Annecy ne peut pas acquérir le foncier et déposer un permis de construire. **Les élus ont donc décidé de faire appel.**

Situé sur la Presqu'île d'Albigny, le projet vise un espace modulable de 10.000 m<sup>2</sup>, enfoui au 2/3, composé d'un espace d'expositions, d'un auditorium de 800 places, de salles de réunions modulables, d'un restaurant... Pour un coût de plus de **50 millions d'€**.

### Le PEX de Toulouse (parc des expositions et centre de conventions)

Situé au Nord-Ouest de l'agglomération toulousaine, à **proximité de l'aéroport de Toulouse Blagnac**, le PEX sera multifonctionnel. Il couvrira 70.000 m<sup>2</sup> de surfaces couvertes et une surface d'exposition extérieure complémentaire de 44.000 m<sup>2</sup>. Il s'agira du 3<sup>ème</sup> centre de congrès français par sa surface d'expositions. Son coût est estimé à **400 millions d'€** (TTC) d'investissement total. La maîtrise d'ouvrage vise l'obtention de la certification HQE et la labellisation internationale Leadership in Energy and Environmental Design New Construction (LEED-NC).

### Chartexpo

Projet du **nouveau parc d'exposition de Chartres** réalisé par l'architecte Rudy Ricciotti (MUCEUM de Marseille) et la société SOGEA (filiale de VINCI). Le permis de construire devrait être déposé fin mars 2018 pour une livraison en **2020** (initialement prévue en 2018). Il s'agira d'un bâtiment modulable de 12.000 m<sup>2</sup>. L'enveloppe prévue s'élève à **30 millions d'€**.

### Juraparc (Lons-le-Saunier)

Détruit par un incendie en 2015, le Juraparc est reconstruit avec une polyvalence renforcée et 5 espaces différents et modulables : la mezzanine, hall Revermont, hall Lacuzon, salle annexe pour une surface de 5.943 m<sup>2</sup>, contre 5.556 pour l'ancien Juraparc. La livraison est prévue pour **l'été 2018** et le budget prévisionnel estimé à **7,68 M d'€** HT.

## LES PROJETS DE CENTRES DE CONGRÈS – PARCS DES EXPOS

*Les projets en cours ou discutés (liste non exhaustive) :*

### Metz Congrès Robert Schuman

Le centre de congrès de Metz d'une superficie de 18 000 m<sup>2</sup>, pensé par Wilmotte et Associés SA, comportera un auditorium de 1.200 places, 15 salles de commissions de 25 à 400 places, 4.300 m<sup>2</sup> de surface utile d'exposition, une cour logistique intérieure, un restaurant, un espace de préparation traiteur permettant des galas de 1.200 personnes. **Il ouvrira en septembre 2018** et sera géré par GL Events. Le coût de la construction a été ramené à **56,9 millions d'€** suite au retrait du département du plan de financement.

### Salle multimodale de Narbonne

Cette salle multifonctionnelle en projet est portée par la ville. D'une capacité maximale de 4.950 places assises/debout, elle aura vocation à accueillir aussi bien des compétitions sportives, des concerts que toutes sortes de manifestations. Le marché de conception-réalisation a été attribué au groupement mené par Fayat Bâtiment, avec l'architecte narbonnais Alain Escriva, Bec Construction, Marc Mimram, Ingérop, Architecture et Technique et Lamoureux Acoustics. Son coût total est estimé à **23,34 millions d'€** et la **livraison envisagée en 2020**. Néanmoins cette salle ne fait pas l'unanimité.

Une extension du parc des expositions a également été actée, projet mené par la Communauté d'agglomération. Il s'agit de créer une nouvelle **halle multimodale** d'une capacité maximale 400 à 800 places (gradins rétractables) + 8 salles de sous-commissions. Un concours d'architecte est en cours et la **livraison est prévue pour 2019**.

### Centre de congrès du Touquet

Le projet, mené par l'architecte JM Wilmotte, vise à **doubler la capacité d'accueil de l'actuel Palais des Congrès** avec une nouvelle salle polyvalente de 1.200 places et à rénover l'intégralité du bâtiment. Le montant des travaux est estimé à **25 M d'€**. Les travaux commenceront en 2018 pour s'achever en **2019**.

### Cap d'Agde

La collectivité locale a donné son feu vert en 2017 pour la **construction d'un Palais des Congrès de 1.200 places**.

### Sète

La mairie a annoncé avoir l'intention, à moyen terme, de faire construire un **Palais des Congrès**. Le projet est contesté en raison de la concurrence importante et proche (Cap d'Agde, Grande Motte, Montpellier...) et de la présence du théâtre Molière récemment rénové qui pourrait accueillir des manifestations professionnelles.

### Uzès

La collectivité locale de la CC du Pays d'Uzès a validé le principe de **construction d'un centre culturel et de congrès** pour un coût estimatif de **5,8 M d'€**.

### Parc des Expos de Rodez Agglo

Le conseil d'agglomération a validé fin 2017 le programme qui permet de lancer le concours d'architecture et de maîtrise d'œuvre. L'équipement comprendra 2 halles modulables, soit 5.000 m<sup>2</sup> de surfaces d'expositions couvertes, un amphithéâtre de 500 places, 18.000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition extérieure et 600 places de parking, pour un coût estimé à **19 millions d'€ HT**.



Metz Congrès



Salle multimodale de Narbonne



Centre de congrès du Touquet

## LES PROJETS DE CENTRES DE CONGRÈS – PARC DES EXPOS FRANCILIENS



### Les projets en cours (liste non exhaustive) :

#### ▪ Rénovation du parc des expositions de la Porte de Versailles

Entamée en mai 2015, elle devrait s'étaler sur 10 ans pour un coût de **500 millions d'Euros** (source : VIParis). Cette opération inclut la création du **Paris Convention Centre**, plus grand centre de congrès d'Europe (44.000 m<sup>2</sup>) installé dans le Pavillon 7, inauguré en novembre 2017. Il est dédié plus particulièrement aux **grands congrès internationaux tournants**. De grands congrès y sont déjà programmés notamment, en 2018 et 2019, le congrès européen de pneumologie ERS (25.000 congressistes), le congrès international du foie EASL (10.000), le congrès européen de la cardiologie ESC (33.000).

#### ▪ Palais des congrès Paris Saclay à Massy

Ouverture en **avril 2018**. Ce centre de congrès est exploité par Event Châteaufort. Sur 5.500 m<sup>2</sup>, il comprend un espace d'accueil de 350 m<sup>2</sup>, un auditorium de 600 places, un espace d'expositions de 1.000 m<sup>2</sup>, 7 salles de séminaires jusqu'à 200 personnes.

#### ▪ Centre multimodal de conférences et d'expositions Paris Pleyel à Saint-Denis

Le projet, dont la livraison est prévue pour **2022**, couvre 6.000 m<sup>2</sup> dont un auditorium de 600 places, ouvert (cloison amovible) sur un espace entièrement modulable de 1.900 m<sup>2</sup>, soit une capacité totale de 2.400 places. Ce centre s'adossera à 2 hôtels (3 et 4\* de 680 chambres) installés dans la Tour Pleyel.

#### ▪ International Trade Center ITC Paris Charles de Gaulle

Implanté à 4 km de l'aéroport, il comprendra 1 centre de congrès comptant 120 salles de réunions et offrant une capacité de 10.000 places, 3 halls d'exposition de 37.000 m<sup>2</sup> + une aire extérieure de 4.000 m<sup>2</sup>. L'ITC sera complété par de nombreux services : 8 restaurants, 7 hôtels multi-gammes (1.840 chambres), 3.150 places de parking, 1 immeuble de bureaux de 22.000 m<sup>2</sup>.

Les permis de construire ont été obtenus, mais aucune programmation n'a encore été fixée.

#### ▪ Projet de modernisation du parc des expositions du Bourget

Il vise notamment la transformation et l'extension du hall 3 programmé pour **2023**.

#### ▪ CNIT La Défense

Il est toujours fermé dans le cadre des travaux de la gare de La Défense du projet EOLE (prolongement du RER E). La fin du chantier est prévue pour **2022**.

# Enquête par Coach Omnium

LES CENTRES DE  
CONGRÈS & PARCS  
D'EXPOSITION FRANÇAIS





## MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Coach Omnium, société d'études marketing et économiques spécialisée dans le tourisme d'affaires / MICE, a réalisé **une étude exclusive sur la fréquentation et l'activité des centres de congrès et parcs des expositions implantés en France.**

Cette étude a pris la forme d'une enquête réalisée en mars & avril 2018 et portant **sur l'année 2017**. Elle apporte une analyse poussée du marché des Centres de congrès et parcs des expositions en France et de l'évolution de ce dernier par rapport aux résultats d'études précédentes menées par Coach Omnium en 2004 et 2014 auprès des mêmes cibles.

Nous nous attachons, dans ce rapport, plus particulièrement à **l'activité MICE** sachant que ces sites peuvent également recevoir des spectacles, concerts, concours... qui pour certains, représentent une part importante de leur activité, comme nous le verrons.

Cette enquête qualitative se base sur un guide d'entretien adressé à l'ensemble des Centres de congrès - Parcs des expositions français, sachant que certains sont gérés conjointement. Plus de la moitié ont répondu à l'enquête, un taux de retour satisfaisant qui permet d'obtenir des résultats représentatifs, sachant que nous avons obtenu des réponses dans toutes les catégories d'établissements en termes de répartition géographique, de capacité, d'envergure, de typologie de destinations. **Toutes les régions sont représentées.** A noter, certains établissements ont été dans l'incapacité de nous répondre faute d'outils statistiques pertinents.

Cette enquête reste anonyme et aucune réponse n'est donnée nommément, comme nous l'impose la réglementation (Code de la concurrence) concernant les données d'activité.

La nature des répondants diffèrent : directeur adjoint, directeur général, assistant de direction, chargé de développement, directeur commercial, chargé de la communication... Certains de leurs commentaires sont inclus dans le rapport entre guillemet.

**NB :** De nombreux tableaux et graphiques présentent des résultats qui, additionnés, dépassent les 100 %. Il s'agit de questions où les répondants ont pu donner plusieurs réponses.



Coach Omnium connaît particulièrement bien le marché du tourisme d'affaires de groupe appelé également « MICE » (Meetings, Incentive, Conventions, Events).

Le cabinet réalise **toute l'année des études sur cette filière** depuis sa création, il y a 27 ans.

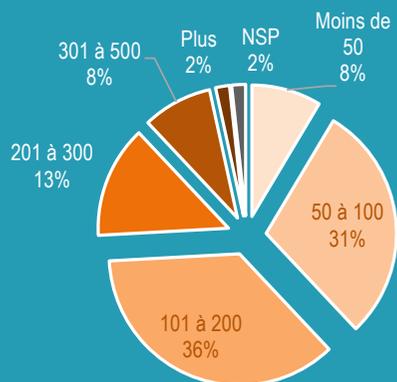
Le tourisme d'affaires représente aujourd'hui **près de 40 % de ses interventions d'études et de conseil** pour des investisseurs, des hôteliers, des groupes hôteliers, des collectivités (Régions, Départements, CRT, CDT, CCI, Communes, Stations de montagne), ainsi que des centres de congrès ou de conférences.



Coach Omnium édite chaque année son **Dossier spécial MICE**, accessible sur notre site.

## LES TENDANCES DE FRÉQUENTATION EN 2017

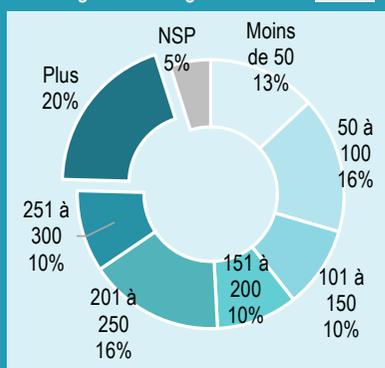
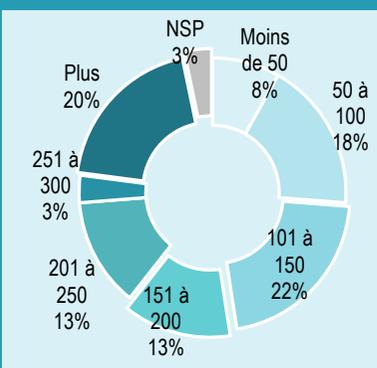
Combien de manifestations se sont tenues dans votre établissement en 2017 ?



Combien de journées participants avez-vous enregistrées en 2017 ?

Hors montage/démontage/installation

Montage/démontage/installation inclus



### ■ LE NOMBRE DE MANIFESTATIONS ACCUEILLIS TEND À SE RÉDUIRE

- La moitié des centres de congrès – parcs des expositions interrogés ont réalisé entre 100 et 300 manifestations en 2017, un quota relativement stable comparé à 2004 et 2014.
- Néanmoins, la part des centres de congrès – parcs des expositions ayant accueilli moins de 100 manifestations augmente de 10 points, passant de 29 % en 2014 à 39 % en 2017. Dans le même temps, seuls 10 % des établissements ont reçu plus de 300 manifestations en 2017 contre 18 % en 2014.
- Assez logiquement, ce sont les centres de congrès des plus grandes métropoles françaises qui ont organisé le plus de manifestations. Mais pas uniquement car on retrouve également des destinations comme Epinal, Ajaccio, Le Cap d'Agde,...

### ■ LES ÉCARTS SE CREUSENT ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS EN TERMES D'OCCUPATION

- 46 % des centres de congrès – parcs des expositions interrogés enregistrent plus de 200 journées participants incluant les temps de montage / démontage / installation, part équivalente à celle observée en 2014.
- A l'inverse, 30 % des établissements sont occupés moins de 100 jours dans l'année (contre 13 % en 2014). Parmi eux, on retrouve surtout des destinations secondaires ou des petits centres de congrès (< 2.000 m<sup>2</sup>).
- Les écarts se creusent donc entre les établissements monopolisés plus des 2/3 de l'année et ceux qui ne le sont qu'un quart de l'année.
- La part des établissements ayant reçu peu de manifestations progressant en 2017 comparé à 2014, il est logique que celle enregistrant peu de journées-participants augmente également.

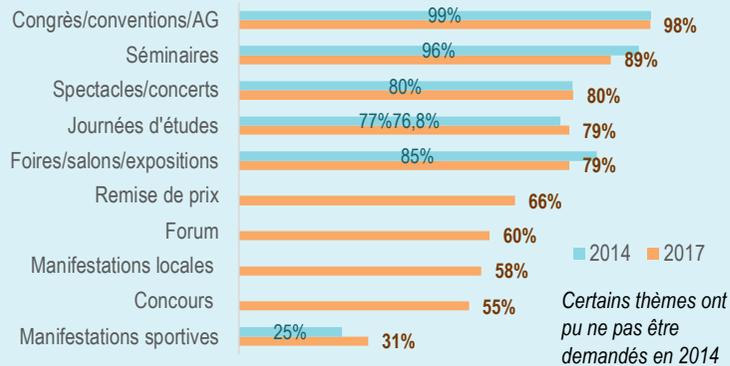
### ■ DURÉE MOYENNE DES MANIFESTATIONS STABLE

- La durée des manifestations professionnelles n'a pourtant pas sensiblement évolué. Mais il s'agit d'une moyenne et, comme nous l'avons vu, les extrêmes progressent dans les 2 sens, que ce soient la part des établissements accueillant un gros volume de journées participants ou ceux en recevant très peu. En outre, il ne s'agit là que des manifestations professionnelles.
- Le **durée moyenne reste de 1 à 2 journées** avec moins d'événements plus longs.

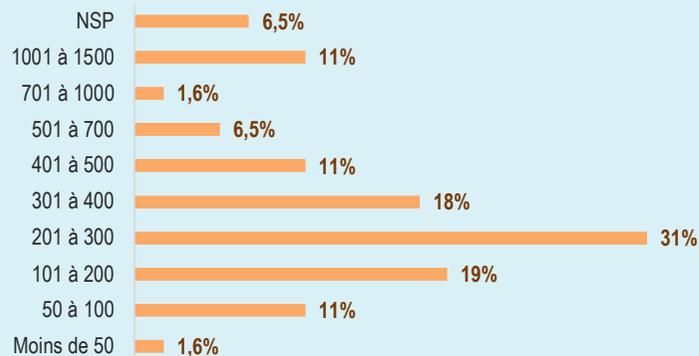


## LES MANIFESTATIONS ACCUEILLIES EN 2017

### Quels types de manifestations avez-vous accueillis en 2017 ?



### Quel est le nombre moyen de participants dans le cadre des manifestations professionnelles ?



### ■ HÉTÉROGÉNÉITÉ DES MANIFESTATIONS ACCUEILLIES

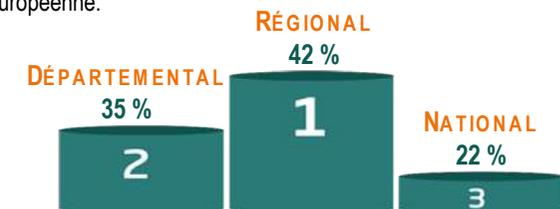
- La plupart des centres de congrès – parcs des expositions accueillent une **pluralité de manifestations** puisqu'ils sont **plus de la moitié** à dire qu'ils organisent **quasiment toutes les typologies d'événements** énumérés ci-contre, à l'exception des manifestations sportives qui requièrent un agencement et des équipements bien particuliers.
- La quasi totalité des établissements reçoivent des congrès – conventions – assemblées générales, ce qui correspond à **leur vocation première**.
- Viennent ensuite, les **séminaires**, suivis de près par les **journées d'études**, bien que ces dernières ne figurent pas dans le top 3 des manifestations les plus reçues. Il s'agit davantage d'une activité complémentaire qui répond à une demande croissante des organisateurs de manifestations depuis une quinzaine d'années.
- Les spectacles/concerts se placent en 3<sup>ème</sup> position, les centres de congrès – parcs des expositions n'étant plus dédiés seulement à leur affectation première (les foires, salons et congrès), mais sont **de plus en plus multifonctionnels**, comme on peut l'observer dans les derniers centres ouverts et ceux en projet. L'objectif de cette polyvalence est bien sûr **d'optimiser le remplissage**.
- Les **salons/foires/expositions arrivent juste derrière**, étant la raison d'être des parcs d'expositions.
- Les chiffres ont peu évolué comparé à 2014**, si ce n'est celui des autres manifestations (locales, concours, forum, remises de prix) qui, sous le vocable « autres », ne concernaient que 27 % des centres de congrès.

### ■ 1 ÉTABLISSEMENT SUR 3 REÇOIT DES MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES REGROUPANT 200 À 300 PARTICIPANTS

- Les 2/3** des centres de congrès – parcs des expositions accueillent des manifestations professionnelles rassemblant entre 100 et 400 participants avec une **prépondérance des groupes de 200 à 300 personnes**. Le constat est identique à celui fait en 2014.
- Néanmoins, on observe une montée en puissance des très grandes manifestations, regroupant plus de 1.000 participants qui concernaient moins de 2 % des établissements en 2014 contre 11 % en 2017. Mais, nous n'avions alors pas interrogé de parcs des expositions qui accueillent – avec certains sites franciliens – ces très grands rassemblements.

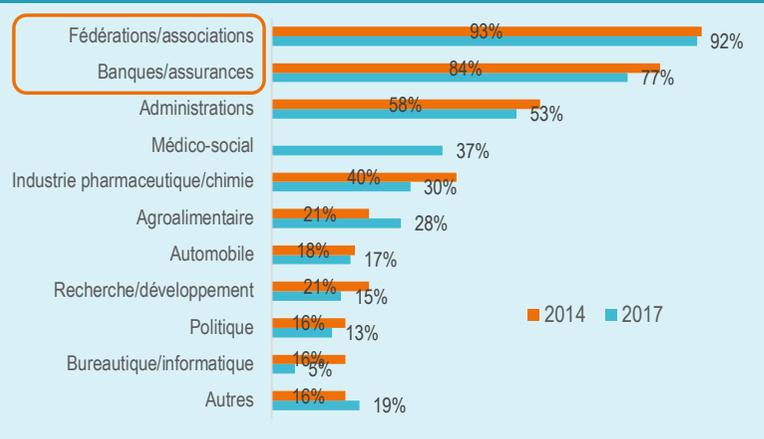
### ■ DES MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES AVANT TOUT RÉGIONALES

- L'envergure des manifestations professionnelles est **en premier lieu régionale** et même départementale pour **plus du tiers** des centres de congrès – parcs des expositions.
- Au final, un peu plus d'**1 établissement sur 5** accueille régulièrement des événements dont le rayonnement dépasse les frontières régionales, contre 1 sur 3 en 2004. Il s'agit de centres de congrès implantés dans des grandes métropoles ou des destinations réputées. Seul le Palais des Congrès de Paris estime que la majorité des manifestations reçues est d'envergure européenne.

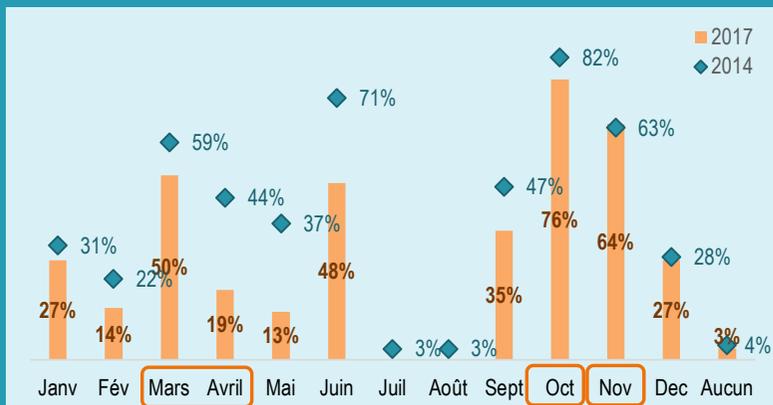


# LES CARACTÉRISTIQUES DES MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES

## Quels sont les principaux secteurs d'activité de vos clients ?



## Quels sont les mois durant lesquels vous recevez le plus de manifestations professionnelles ?



### ■ LES FÉDÉRATIONS/ASSOCIATIONS ET BANQUES/ASSURANCES : PRINCIPAUX SECTEURS POURVOYEURS DE MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES

- Le top 3 des secteurs d'activité commanditaires de manifestations professionnelles **reste inchangé depuis 2004**, et le classement reste globalement le même : fédérations/associations, banques/assurances et administrations.
- L'industrie pharmaceutique est encore en retrait** ; elle concernait 55 % des centres de congrès en 2004, **contre 30 % en 2017**. A l'inverse, le secteur médico-social fait son apparition, alors qu'il n'avait pas été mentionné significativement en 2014 et l'agroalimentaire progresse, 2 secteurs d'activité clés en France.

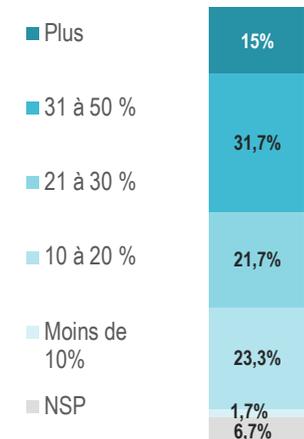
### ■ CONCENTRATION DE L'ACTIVITÉ

- Les mois privilégiés restent sans surprise identiques à 2014 : **octobre, novembre** notamment et **mars/juin**, par ailleurs.
- Les autres mois sont peu évoqués, y compris septembre, et juillet/août pas du tout.
- Si 2014 faisait apparaître un phénomène de désaisonnalisation comparé à 2004, **l'activité se concentre à nouveau**.
- De même, les manifestations professionnelles se tiennent plus fortement les **mardis et jeudis**. Les début et fin de semaines sont quasi bannis depuis la mise en place des RTT, sinon à prévoir un retour tôt le vendredi ; et le mercredi est souvent le jour privilégié pour les personnes travaillant au 4/5<sup>ème</sup>.

### ■ UNE PART NON NÉGLIGEABLE DE CLIENTÈLES HABITUÉES

- Pour près de la moitié des centres de congrès – parcs des expositions, la clientèle habituée représente **plus du tiers de l'activité**.
- Au final, tous fonctionnent avec un minimum de clients habitués, **10 % au minimum**.

*La clientèle habituée représente quelle part des manifestations professionnelles que vous accueillez ?*

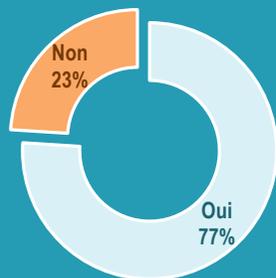


### Quels sont les jours de la semaine durant lesquels vous recevez le plus de manifestations professionnelles ?

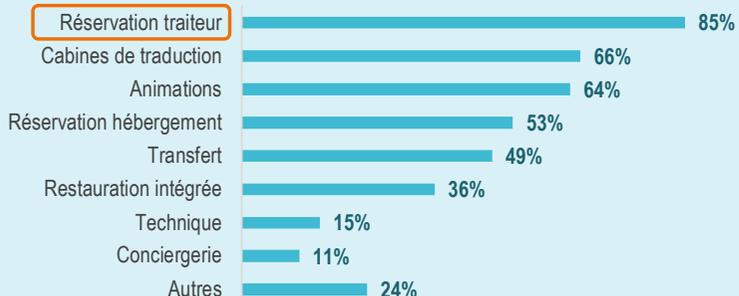


## LES OFFRES DE SERVICES & LES INTERMÉDIAIRES

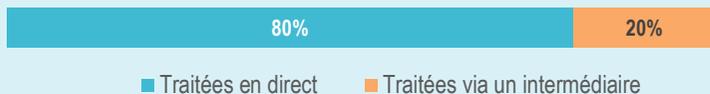
En-dehors de la location de salles, proposez-vous d'autres offres de services ?



Si oui, lesquels ?



Quelle est la part des manifestations professionnelles traitées en direct avec le client ?



### ■ LES CENTRES DE CONGRÈS – PARCS DES EXPOSITIONS MULTIPLIENT LES SERVICES DESTINÉS AUX ORGANISATEURS

- Comme en 2014, **plus des 3/4 des centres de congrès – parcs des expositions proposent d'autres services** que la simple location de salles. A noter, cette part n'était que de 50 % en 2004.
- Les services proposés sont sensiblement les mêmes qu'en 2014 : *réservation traiteur en tête, mais aussi pour plus de la moitié des établissements des cabines de traduction, des animations, la réservation des hébergements...*
- La « technique » peut concerner les prestations audiovisuelles, le son...
- Parmi les autres services évoqués plus ponctuellement, on *retrouve la sécurité/gardiennage, les hôteses, la décoration, la signalétique, la communication au sein de l'événement, l'assistance à l'organisation,...*



Pour faciliter la tâche des organisateurs de manifestations, accroître leur offre et ainsi leur attrait, développer le chiffre d'affaires additionnel, **les établissements de congrès et d'expositions déploient de plus en plus de services**, ne se contentant plus de ne louer que de l'espace.

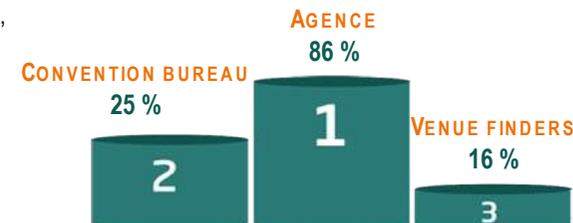
Cette professionnalisation du secteur est grandissante depuis près de 20 ans.

### ■ DES MANIFESTATIONS TRAITÉES EN DIRECT AVEC LE CLIENT

- En moyenne, **80 % des manifestations professionnelles sont traitées en direct avec le client commanditaire**, part équivalente à celles observées en 2004 et en 2014.
- Les rares établissements dont plus de la moitié des manifestations sont traitées **via un intermédiaire** sont des centres de congrès implantés en Ile-de-France, dans des grandes métropoles ou des stations balnéaires azuréennes.
- **90 % des établissements passent parfois par des intermédiaires** et, dans plus de 80 % des cas, il s'agit d'une agence : événementielle, réceptive, PCO...
- Ont ensuite été cités les **convention bureaux** avec lesquels les centres de congrès – parcs des expositions travaillent dans moins de 10 % des manifestations professionnelles qu'ils accueillent (pour la majorité d'entre eux). Mais, les convention bureaux n'existent pas partout.

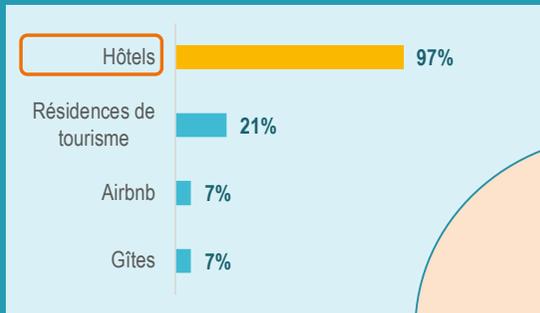
- Les **venue finders** sont assez peu mentionnés et seulement par des centres de congrès implantés dans des grandes métropoles (Nantes, Lyon, Paris Marseille...).
- Les autres « prescripteurs » mentionnés ponctuellement sont les réseaux sociaux et les hôtels.

Si vous travaillez avec un intermédiaire, quels types ?

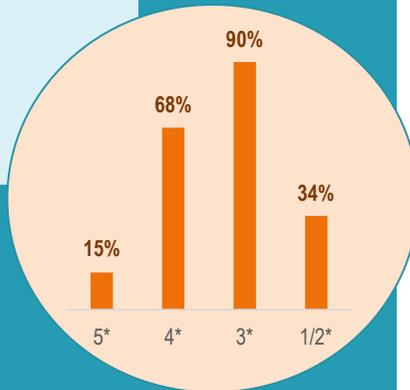


## LES SERVICES ACHAT ET L'HÉBERGEMENT

Concernant l'hébergement lors de manifestations professionnelles, vos clients optent pour quels types d'hébergements ?



Si hôtel, de quelle gamme ?



Trouvez-vous l'offre en hébergement satisfaisante sur la destination pour accueillir des congrès ?



Les hôtels cités peuvent ne pas être classés. On parlera alors de gammes assimilées : 3\* étant milieu de gamme et 4\*, haut de gamme.

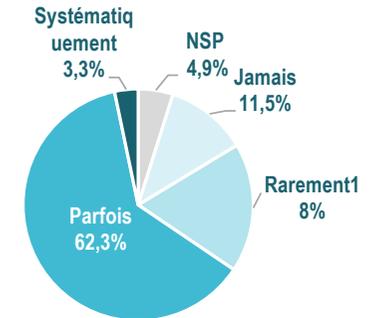
### ■ IMPORTANCE DES SERVICES ACHAT DANS L'ORGANISATION DES ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS

- Près de 85 % des centres de congrès – parcs des expositions **traitent avec les services achats des entreprises**, rarement, parfois voire systématiquement.
- Un constat confirmé également par les **prestataires MICE** interrogés par Coach Omnium en décembre 2017, qui sont 77 % à traiter (rarement, parfois ou systématiquement) avec les services achats des entreprises.
- Cette intervention correspond à de nouvelles habitudes de fonctionnement des entreprises qui mettent en avant le contrôle des budgets et la **négociation**. Cela va de pair avec l'augmentation des devis requis aux prestataires.

### ■ L'HÔTELLERIE 3 ET 4\* RESTE PRIVILÉGIÉE

- Pour les besoins d'hébergements, la **quasi-totalité des clients des centres de congrès – parcs des expositions optent pour l'hôtellerie**, les résidences de tourisme étant choisies par 1 client sur 5 en moyenne.
- Cette répartition est équivalente à celle observée en 2014. Notons juste **l'arrivée d'Airbnb qui n'avait pas été mentionné** en tant que tel il y a 4 ans, mais reste peu requis. Les gîtes ou les locations impliquent un éclatement des participants sur une multitude d'hébergements et donc une plus grande complexité d'organisation.
- **L'hôtellerie 3\* (milieu de gamme) est favorisée**, cette gamme offrant un rapport qualité/prix susceptible de plaire au plus grand nombre. Les 4\* (**haut de gamme**) sont également largement plébiscités avec des tarifs qui restent généralement accessibles et compétitifs, une partie d'entre eux conservant un positionnement s'apparentant à une offre moyen de gamme. Ces résultats sont identiques à ceux de 2014 à une petite différence près, **un intérêt un peu plus prégnants pour le 5\***, mais qui reste faible (15 % le mentionnent contre 9 % il y a 4 ans).

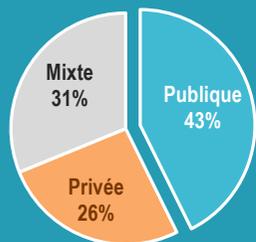
Traitez-vous avec les services achat des entreprises ?



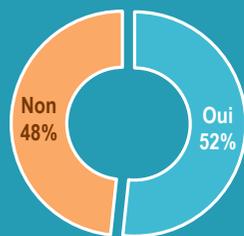
- Seuls 57 % des centres de congrès – parcs des expositions s'estiment **satisfaits qualitativement de l'offre locale** en hébergement, et à peine 44 % la trouve **quantitativement suffisante**. Logiquement, les établissements insatisfaits sont plutôt implantés sur des destinations secondaires, mais pas uniquement. Certains établissements franciliens ou lyonnais s'en plaignent également.
- Les critiques portent essentiellement sur le **manque d'hôtels gros porteurs** impliquant une absence d'unité de lieu, un éclatement des participants et peu de flexibilité. « Il manque 1 ou 2 gros porteurs sur la ville en comparaison à d'autres destinations européennes ou mondiales, ce qui nuit à la tenue de grands évènements. » Contrainte à laquelle s'ajoute parfois un manque de disponibilité, les hôtels privilégiant leurs clientèles sur leur planning. Certains soulignent également l'absence ou la rareté d'unités 4\*.

## LES MODES DE GESTION ET DÉLAIS DE RÉSERVATION

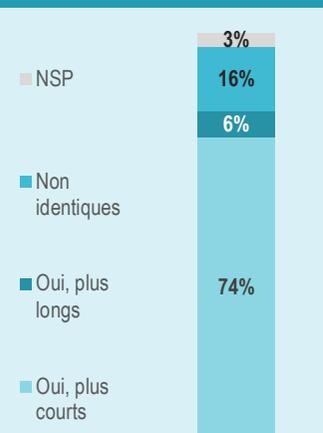
Quelle est la nature de gestion de l'établissement ?



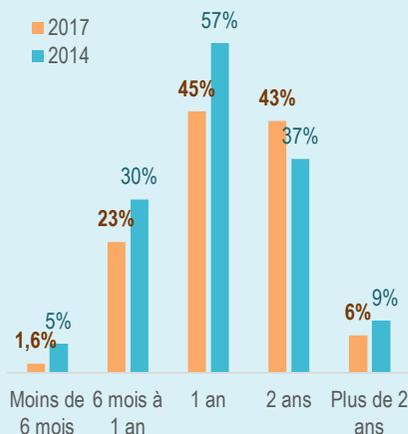
L'établissement ferme-t-il pendant l'année ?



Avez-vous constaté une évolution dans les délais de réservations au cours des dernières années ?



Pour les grandes manifestations, combien de temps en avance, en moyenne, les clients réservent-ils ?



### ■ GESTION PUBLIQUE MAJORITAIRE

- La majorité des centres de congrès – parcs des expositions enquêtés ont un **mode de gestion publique** (SPL, Etablissement Public de Coopération Culturelle,...). Parmi les gestions mixtes, on retrouve des DSP, SAPL, SAEML (société de droit privé, au sein de laquelle les collectivités locales sont majoritaires).

### ■ LA MOITIÉ DES ÉTABLISSEMENTS OUVRE TOUTE L'ANNÉE

- Comme nous l'avons déjà observé en 2014, la moitié des centres de congrès – parcs des expositions **ferme** durant l'année, majoritairement en **août** (pour 87 % d'entre eux), en **décembre** à la période des fêtes de fin d'année (34 %) et en **juillet** (19 %).

### ■ DES DÉLAIS DE RÉSERVATION QUI SE RACCOURCISSENT, MAIS DE MANIÈRE MOINS MARQUÉE

- Comme nous l'observons depuis le début des années 2000, les délais de réservations se raccourcissent ; les 3/4 des centres de congrès – parcs des expositions le constatent.
- Néanmoins, **cette part tend à se réduire** (elle était de 85 % en 2014), les délais ne pouvant pas être compressés sans fin, au profit des établissements qui ne voient pas de changement (16 % contre 11 % en 2014).
- Les délais de réservations **inférieurs à 1 an** pour l'organisation de grandes manifestations sont moins mentionnés qu'en 2014, par moins du quart des établissements, tandis que les délais de 2 ans le sont davantage.
- Les délais communément observés **pour l'organisation de grandes manifestations** type congrès/conventions vont de **1 à 2 ans**, contre majoritairement 1 an en 2014.

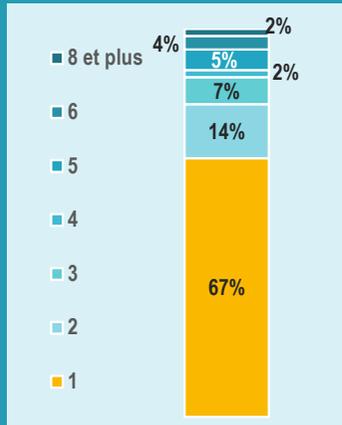
### ■ PREMIÈRE DIFFICULTÉ RENCONTRÉE : LA CONCURRENCE

- La **concurrence** est la première contrainte soulignée par 48 % des centres de congrès – parcs des expositions interrogés. La plupart des autres difficultés rencontrées — *défauts d'entretien du bâtiment, faible budget, accessibilité lacunaire, manque de capacité hôtelière...* — impliquent un moindre compétitivité sur un marché de plus en plus agressif commercialement. Les centres de congrès évoquent notamment la **concurrence de lieux atypiques ou de sites dont l'activité principale n'est pas les MICE** : *campus universitaires, salles de concerts, monuments historiques ou auditoriums de sièges sociaux d'entreprises, etc.* Les entreprises tendent effectivement à **privilégier de plus en plus leurs locaux** où elles aménagent de vrais centres de séminaires. Cela concerne à présent **40 %** des entreprises, d'après notre étude annuelle 2018 sur les MICE, contre 18 % seulement en 2005.
- Les **budgets disponibles serrés** sont mentionnés par 1 établissement sur 4, y compris les budgets d'investissement et d'entretien. De fait, 10 % des centres de congrès parlent de problèmes structurels, de maintenance et de vieillissement.
- La **3<sup>ème</sup> difficulté évoquée concerne la gestion du personnel** (les plannings, le sous-effectif...) qui contraint le bon fonctionnement de certains centres de congrès.
- L'insuffisance de commercialisation**, les exigences de la clientèle, le manque d'hébergement disponible et la concentration des demandes avec des plannings de plus en plus resserrés sont relevés par 10 à 15 % des centres de congrès – parcs des expositions.

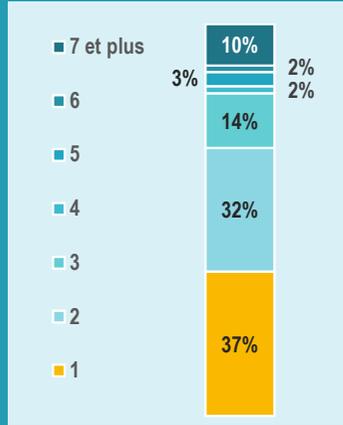
## LA COMMERCIALISATION ET LES PROGRAMMES DE RÉNOVATION

### Combien avez-vous de commerciaux ?

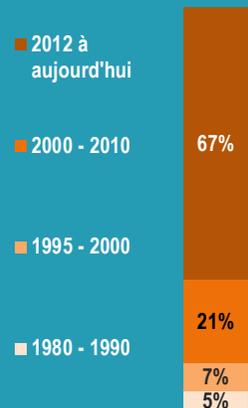
#### Externe (pour la prospection)



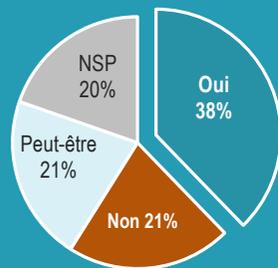
#### Interne (pour l'accueil et le suivi sur site)



### De quelles années date votre dernier gros programme de rénovation ?



### Prévoyez-vous une campagne de rénovation/extension dans les 3 prochaines années ?



### ■ PEU DE COMMERCIAUX EN EXTERNE CHARGÉS DE LA PROSPECTION

- Globalement, les centres de congrès – parcs des expositions ont logiquement davantage de commerciaux en interne pour accueillir les groupes, les accompagner sur site, mais aussi assurer l'organisation en amont et le suivi en aval. Ils disposent **en moyenne de 2,5 commerciaux internes**.
- Les **2/3 des centres de congrès – parcs des expositions ont un seul commercial externe**, ce qui peut paraître faible au regard de la tendance actuelle aux espaces multifonctionnels, multipliant les typologies de manifestations accueillies, les cibles de clientèles et, par voie de conséquence, les canaux de distribution. **Compte tenu aussi des enjeux de rentabilisation et de la concurrence**.
- Les établissements qui ont le plus de commerciaux sont globalement des gros centres de congrès implantés dans des grandes métropoles ou des destinations privilégiées.

### ■ VASTES PROGRAMMES DE RÉNOVATION/EXTENSION DEPUIS 2012

- Parmi les centres de congrès – parcs des expositions qui ont répondu à cette question — *nous n'avons pas pris en compte ceux construits au cours des 10 dernières années* —, **plus des 2/3 ont entrepris de grosses rénovations sur les 5 dernières années, dont 40 % en 2017/2018**. En outre, plus d'un tiers des établissements interrogés prévoit une campagne de rénovation et/ou extension **sur les 3 prochaines années**.
- En effet, comme nous l'avons vu dans la première partie, près des 2/3 des centres de congrès ont été construits avant les années 2000, nécessitant donc nécessairement des travaux de mises aux normes, d'entretien, de rénovation, de modernisation...
- Au final, **moins de 12 % des établissements** — parmi les répondants — n'ont pas été rénovés depuis les années 2000.

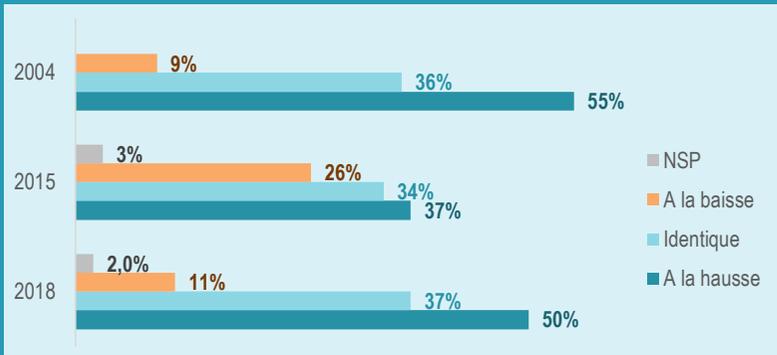


### PARENT PAUVRE : LA COMMERCIALISATION

Faute de moyens humains, la plupart des centres de congrès sont dans le traitement et le suivi des demandes entrantes, **à défaut d'une réelle prospection et commercialisation** de leurs espaces. Cette situation peut expliquer en partie les difficultés rencontrées en termes de concurrence, les centres de congrès – parcs des expositions n'ayant pas toujours les armes pour s'y confronter pleinement.

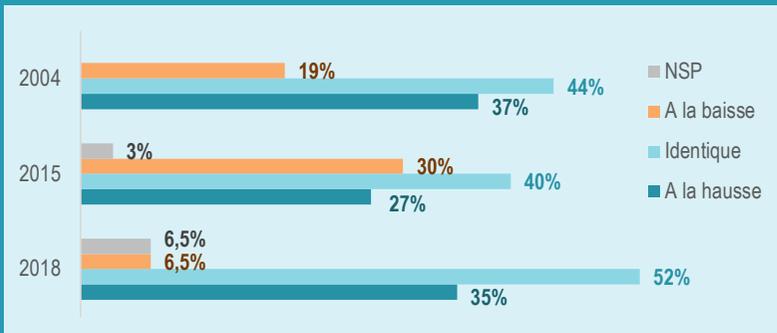
- Parmi les centres de congrès – parcs des expositions qui envisagent un programme de rénovation, formellement ou éventuellement, cela concerne :
  - des **travaux d'embellissement** (pour 70 %),
  - des **mises aux normes** (pour 20 %),
  - l'obtention d'un **label / certification**,
  - la construction d'un **nouveau site** en remplacement de l'ancien ou d'un 2<sup>ème</sup> site.
- **La moitié** projette également ou exclusivement des travaux d'extension qui peuvent aller de la création d'un nouveau hall d'exposition, d'un auditorium ou d'une salle de spectacles, jusqu'à la construction de salles de sous-commissions ou d'un parking.

Sur ces dernières années, vous diriez que l'activité est plutôt ?



2015 : sur les 5 dernières années  
2004 et 2018 : sur les 2 dernières années

D'après le calendrier des événements confirmés pour les 2 prochaines années, vos prévisions d'activité sont plutôt :



### ■ DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS SUR LES 2 DERNIÈRES ANNÉES

- Les déclarations des exploitants de centres de congrès – parcs des expositions sont encourageantes puisqu'en 2018, **50 % estiment que l'activité a progressé au cours des 2 dernières années**, contre 37 % en 2015. Cette dernière estimation porte toutefois sur les 5 années précédentes et englobent donc les années post-crise économique.
- En outre, **les hausses d'activité évaluées ne sont pas négligeables**. La moitié les quantifie entre 20 et 30 %, un quart entre 10 et 19 % et le quart restant à moins de 5 %.
- En 2018, **seuls 11 % des centres de congrès – parcs des expositions ont connu un recul de leur activité** au cours des 2 dernières années, et pas de plus de 20 %. Il n'y a pas forcément de logique ou de profil dans le type d'établissement ou le lieu d'implantation de ces derniers.
- Ces résultats renouent avec ceux observés en 2004.

### ■ DES PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ PROMETTEUSES

- Le constat est identique sur les données prospectives qui sont, là encore, bienheureuses. **Plus du tiers des exploitants présument une hausse de l'activité d'ici à 2020**, et ce quel que soit le type de destination, y compris pour des villes de second plan, moins éminentes sur le marché des congrès.
- Parallèlement, ils ne sont que **6,5 % à table sur un recul de l'activité pour les 2 prochaines années**, alors qu'ils étaient 30 % à le penser en 2015 et 19 % en 2004 !



Des articles, des études, des analyses en ligne, des dossiers pratiques... que vous ne trouverez nulle part ailleurs.  
**C'est sur notre site : [coachomnium.com](http://coachomnium.com)**  
rubrique « **BONUS** »